**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

**Band:** 11 (1981)

Heft: 2

**Rubrik:** SOS consommateurs : fortifiants élixirs : attention, danger!

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



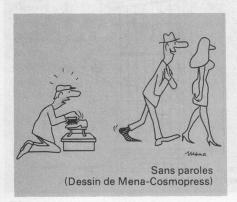
## Fortifiants, élixirs: attention, danger!

Plusieurs étranges histoires ont amené les organisations de consommatrices à enquêter en 1978 sur ces divers fortifiants, élixirs que l'on donne aussi bien aux petits enfants qu'aux convalescents et personnes âgées. Et voilà que, tout récemment l'association des pharmaciens à son tour vient de lancer un avertissement. Pourquoi?

Une histoire

Dans le canton d'Argovie, un lundi matin, une femme a un accident de voiture. Le prélèvement sanguin révèle un taux d'alcoolémie de... 2,2 pour mille. Or, cette dame assurait n'avoir pas bu d'alcool. Que s'était-il donc passé? Le samedi précédent elle avait fait un «bon» repas. Le dimanche, pour soigner son estomac rebelle elle a absorbé de la «Melisana». Comme il n'y avait guère d'amélioration, dans la nuit de dimanche à lundi, elle a repris plusieurs fois de la «Melisana» sur un sucre, et le lundi... l'accident. La prévenue a assuré au juge qu'elle ignorait que la «Melisana» contenait de l'alcool. «Je croyais, dit-elle, que c'était comme des gouttes pour les nerfs ou pour le cœur».

Certes, les modes d'emploi de ces produits indiquent de les absorber par



gouttes ou par cuillers, mais les gens pensent que puisqu'il s'agit de remèdes à base de plantes, et «naturels», plus on en prend mieux c'est, et surtout que c'est sans danger.

On a aussi trouvé dans le canton de Berne des très jeunes enfants (école enfantine) qui prenaient un fortifiant consistant en 2 cuillers à thé, qui équivalaient en fait à... un verre de kirsch (voir tableau ci-contre).

Une drôle de publicité

Qui se douterait, à la lecture des réclames pour ces remèdes qu'il s'agit presque exclusivement d'alcool? Le «bon vieux remède des familles», «le secret des moines», ou la mention «uniquement composé se substances végétales» ou «vertus curatives des plantes» sont plus faciles à lire sur le papier et sur l'emballage, que les petites lettres minuscules qui indiquent le pourcentage d'alcool.

Le saviez-vous?

La législation, qui la connaît?

L'Office intercantonal (OICM) des médicaments différencie:

1. Les alcools forts: les mots «eau de» ou «baume de» ou «Geist» signifient un haut pourcentage d'alcool, nettement plus élevé que celui des vins. Il doit être déclaré sur l'emballage.

2. Les vins médicinaux (10–15%) d'alcool «vins toniques» ou «quinquinas» ou simplement «toniques». Le taux d'alcool ne doit pas être déclaré, c'est pourquoi il y a des gens qui ignorent leur teneur exacte.

La majorité de ces toniques sont composés pour les 3/4 de malaga. Le reste c'est de l'extrait dissous de plantes, de l'eau et divers additifs comme des vitamines et des lécithines.

C'est comme cela que, dans certains comptoirs, on peut vous vendre trois

flacons de... malaga pour plus de Fr. 200.—; l'équivalent d'une bonne, très bonne fine champagne. C'est bien sûr un attrape-nigaud.

Une mise en garde sérieuse

Les dernières recherches ont prouvé que ces fortifiants pouvaient, liés à certains médicaments, constituer un danger très grave. N'en prenez jamais si vous êtes sous médicaments, quels qu'ils soient. Ainsi:

I. Avec les somnifères, tranquillisants, entihistaminiques, les effets ne s'additionnent pas, mais se multiplient. Il y a diminution des réflexes et danger au

volant.

2. Avec les antidiabétiques (que prennent beaucoup d'aînés), il y a parfois une réaction violente du type antabuse

(très dangereux).

3. Avec les médicaments qui contiennent de l'acide salycilique (type aspirine) ou avec les anti-rhumatismaux: l'alcool du fortifiant renforce les risques d'hémorragies.

4. Pour tous ceux qui souffrent d'angine de poitrine, le fortifiant peut provoquer des chutes de pression arté-

rielle.

Les produits «naturels» ne sont pas sans danger

Ils ne sont pas conseillés pour faire passer les petits bobos de l'âge. Et des gens qui auraient honte d'avouer qu'ils absorbent quotidiennement quelques verres de kirsch ou de malaga, avalent de bonnes quantités de ces médecines, et, petit à petit, ils deviennent dépendants non pas du fortifiant mais de l'alcool qu'elles contiennent. Par exemple, une conseillère en budget chargée de rechercher les causes de dépenses qui déséquilibraient le budget de personnes âgées, découvre après bien des recherches et discussions une surconsommation de médicaments à haute teneur alcoolique (car en plus, ils coûtent cher)! Certains médecins chargés de désintoxiquer de jeunes alcooliques se sont aperçus qu'ils le sont devenus avec l'aide inconsciente des parents ou grands-parents qui leur faisaient avaler quotidiennement un remède, qu'ils allaient eux-mêmes ensuite puiser dans la pharmacie fami-

N'oubliez pas d'avertir vos amis qui ne lisent pas «Aînés», et dont vous savez qu'ils prennent des médicaments et des fortifiants du danger qu'ils pourraient courir. Qu'ils en parlent à leur pharmacien ou à leur médecin qui les

conseillera.

Prochain article: «Bonne lampe, bons yeux.»